



La vaccination par Gardasil®

Un vaccin contre un cancer

Le cancer du col de l'utérus est un cancer dû à certains Papillomavirus Humain⁽¹⁾. C'est cette spécificité qui a permis aux chercheurs de mettre au point un vaccin.

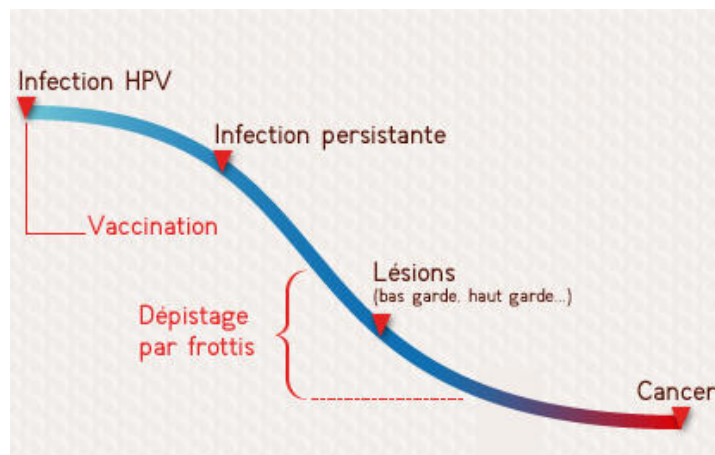
Ce vaccin permet de se protéger contre certains types de Papillomavirus (types 16 et 18) responsables du cancer du col de l'utérus. Ainsi, la vaccination peut prévenir jusqu'à 70% des cancers du col de l'utérus. La vaccination complète le dépistage par frottis qui est la seule façon de dépister les lésions à l'origine du cancer du col de l'utérus.

Un vaccin contre le cancer du col de l'utérus et d'autres maladies génitales

Le vaccin Gardasil® est le seul vaccin HPV dit « quadrivalent », c'est-à-dire qu'il protège contre quatre types de Papillomavirus Humains (types 6, 11, 16 et 18). Les maladies provoquées par ces virus sont des cancers du col de l'utérus, des lésions précancéreuses de l'appareil génital féminin (col de l'utérus, vulve et vagin), et des verrues génitales.

Les virus de type 16 et 18 sont responsables de 70% des cancers du col de l'utérus, et les virus de type 6 et 11 sont à l'origine de la plupart des verrues génitales¹².

Gardasil® agit avant l'infection éventuelle par les Papillomavirus Humains :





Une vaccination pour les jeunes filles et les jeunes femmes

La vaccination Papillomavirus Humain est recommandée par les autorités de santé pour toutes les **jeunes filles de 14 ans** pour les protéger avant qu'elles ne soient exposées au risque d'infection à Papillomavirus Humains.

Elle est également recommandée pour les jeunes filles **et** jeunes femmes de 15 à 23 ans qui n'ont jamais eu de rapports sexuels ou au plus tard dans l'année suivant le début de la vie sexuelle⁽¹⁹⁾.

La vaccination peut prévenir jusqu'à 70% des cancers du col de l'utérus, c'est pourquoi il reste indispensable de continuer le dépistage par frottis qui est la seule façon de dépister les lésions à l'origine du cancer du col de l'utérus.

Avis du Haut Conseil de la Santé Publique :

- La vaccination contre les Papillomavirus Humains est recommandée pour les jeunes filles de 14 ans en rattrapage pour les jeunes filles de 15 à 23 ans sous réserve que la vaccination ait lieu au plus tard dans l'année suivant le début de l'activité sexuelle
- Le vaccin ne couvre que 2 des virus cancérogènes qui sont à l'origine de seulement 70% des cancers du col de l'utérus, c'est pourquoi il est indispensable de faire des frottis cervico-vaginaux de dépistage réguliers
- Il existe deux vaccins, un quadrivalent (6, 11, 16 et 18) et un bivalent (16 et 18) efficaces dans la prévention du cancer du col de l'utérus. Le vaccin bivalent ne protège pas contre les condylomes.
- Le Haut Conseil de la Santé Publique recommande d'utiliser préférentiellement le vaccin quadrivalent par rapport au vaccin bivalent.

<http://www.invs.fr/beh> BEH N°16-17 du 20/04/09